

QUELLE ECOLE POUR LE XXI ème SIECLE ?

Notre Ecole n'est pas une bulle « hors-sol », à l'écart de notre vie quotidienne, bien au contraire. En cette période d'incertitudes et d'instabilité, elle ne peut reprendre comme avant.

Au plan sanitaire le virus n'a pas disparu et il impose une année sous surveillance. Au plan scolaire, la fin de l'année et les vacances n'ont pas permis de rattraper le retard pris et de combler les inégalités entre les élèves.

C'est pourquoi, dans ce contexte qui reste marqué au sceau de l'instabilité et d'une crainte permanente d'une nouvelle vague épidémique qui n'épargne pas l'Ecole, les socialistes ont le devoir de développer des propositions à la hauteur du défi éducatif du XXIe siècle. Ce n'est pas en se réfugiant dans le passé et en nourrissant la nostalgie d'un âge d'or de l'école républicaine, comme nous y invite toute une littérature. Pour cela, trois axes nous apparaissent essentiels pour l'année scolaire au-delà, pour bâtir l'Ecole de demain : accélérer la transformation de l'école, aider les familles et les élèves en difficultés et donner à l'école les moyens de réussir sa mission.

Accélérer la transformation de l'école

Notre pays a connu un épisode épidémique inédit qui n'a pas manqué d'affecter les acteurs éducatifs, les personnels de l'Éducation nationale, les animateurs, les parents et les élèves eux-mêmes.

Cette séquence a montré les forces et les fragilités de notre système éducatif. Il serait vain de vouloir tourner la page sans en prendre toute la mesure et tirer les enseignements de cette crise. Comment mieux se préparer face un risque épidémique ? Comment préparer nos établissements, les équipes éducatives et les parents au risque d'un confinement allégé, mais pas supprimé ? Comment réorganiser les écoles et les établissements pour limiter l'isolement et le décrochage constaté pendant ces derniers mois, en cas de nouvelle crise ?

-Faire le bilan de la séquence avec les acteurs éducatifs et prendre en compte le vécu des parents et des élèves. Cela pourrait se traduire par une grande enquête nationale et par des approches plus ciblées sur certaines académies, avec recueil de témoignages des parents, élèves, enseignants... mais aussi par la création d'un site des bonnes pratiques mises en place par les enseignants durant cette fin d'année.

-Former les personnels aux défis épidémiques et plus généralement aux nouveaux défis planétaires (canicule,...) à la gestion de crise, qu'elle soit sanitaire, climatique, ou autre et mieux intégrer ces risques dans les contenus disciplinaires, en développant dans le cursus scolaire des compétences sociales et émotionnelles qui permettront aux jeunes de les dépasser dans les décennies à venir: autonomie, coopération, gestion du stress, empathie...

-Renforcer le réseau de la médecine scolaire et développer l'accompagnement psychologique des élèves et des personnels pour mieux faire face aux crises.

-Accentuer la formation des enseignants aux outils numériques et construire des outils publics efficaces et solides pour ne pas dépendre d'acteurs privés et des géants du numérique , construire des ressources numériques adaptées pour tous les supports et notamment pour les smartphones. Le confinement a montré l'impréparation de l'école dans ce domaine, que ce soit au niveau du manque d'équipements des enseignants et des élèves, de la difficulté à organiser des cours à travers les outils numériques. De nombreuses initiatives ont vu le jour, il faudrait les valoriser et les diffuser très largement.

-Éviter l'illusion de l'enseignement « 100 % distanciel ». Celui-ci n'a pas vraiment fait ses preuves pendant le confinement pour au moins deux raisons : d'une part, le décrochage a été massif, particulièrement pour les élèves des familles les plus défavorisées ; d'autre part, la majorité des enseignants a plutôt travaillé sur des acquis que sur la transmission de nouvelles acquisitions. « L'école d'après » pourrait articuler une majorité de présentiel et une partie de distanciel et le tout conçu dans un projet pédagogique global.

-L'individualisation des parcours mais sans rupture avec le « groupe classe ». Il y a une tendance à l'œuvre qui voudrait oublier qu'un individu se construit dans les interactions qu'il peut nouer dans un cadre social, familial, parmi les autres élèves. Renvoyer le processus d'apprentissage exclusivement à ce qui est individuel serait une erreur. Le processus d'apprentissage relève aussi de la dimension sociale de la personne. Il faudra trouver la bonne articulation.

-Elaborer des plans de continuité pédagogique à l'échelle des circonscriptions du premier degré et des établissements du second degré des plans pédagogiques incluant des temps de rupture en présentiel en cas de fermeture totale ou partielle des écoles et établissements scolaires, en prévoyant à l'avance des kits d'urgence pour faire travailler les élèves et des petits groupes de solidarité de type trinomes pour que les élèves ne soient pas isolés.

-Mettre en place à l'échelle locale des tiers-lieux qui permettent un accompagnement des familles et des élèves pour la continuité pédagogique en cas de fermeture des écoles et des établissements

-Accélérer les travaux dans les écoles et les établissements et mettre en place un cahier des charges écologique contraignant pour la construction du bâti scolaire pour répondre aux exigences de la lutte contre le réchauffement du changement climatique en termes de fraîcheur, d'autonomie, d'efficacité énergétique et de matériaux durables. Les nouveaux établissements pourraient, quant à eux, s'adapter aux nouvelles exigences climatiques et épidémiques (salles de classe plus grandes, matériaux décarbonnés et producteurs d'énergie...).

Aider les familles et les élèves en difficulté

-Au-delà de l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, il convient d'atténuer plus avant le coût de la rentrée pour les familles. La tarification sociale des cantines devrait être mise en place partout, en lien avec les collectivités territoriales. L'Etat devrait pour sa part s'engager en finançant par exemple la création d'une tranche gratuite pour la restauration scolaire à destination des familles vivant sous le seuil de pauvreté.

-Atténuer le coût des études universitaires pour les étudiants les plus modestes. Lors de la crise sanitaire, de nombreux étudiants se sont retrouvés avec des ressources diminuées – voire sans ressources, sans accès aux restaurants universitaires et en difficulté pour vivre au quotidien – ce qui a pu affecter leurs études. Le doublement du nombre de bourses à taux zéro s'impose plus que jamais tout comme le gel du prix des restaurants universitaires et des loyers des résidences universitaires pour 2020 et 2021.

-Renforcer le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Les professeurs spécialisés et les psychologues scolaires sont des renforts utiles aux équipes enseignantes et aux parents. Dans le contexte inédit que connaît l'institution scolaire, il n'est pas possible qu'elle se prive de leurs

compétences. Les besoins en postes existaient avant la crise sanitaire, ils n'ont pas disparu depuis, bien au contraire.

C'est pourquoi un moratoire sur la fermeture des postes en RASED devrait être appliqué ainsi qu'une carte des renforts nécessaires en lien avec le collectif national des RASED.

Dans le second degré, l'abondement des fonds sociaux des établissements constitue une urgence absolue pour les familles pauvres et leurs enfants.

-La scolarisation des enfants en situation de handicap : en dépit des efforts qui ont pu être faits pour le recrutement de postes d'AESH, la situation n'est pas satisfaisante sur le terrain. Ces élèves ont vécu péniblement le confinement et, depuis la reprise, bien peu d'entre eux ont pu retourner dans les écoles et établissements scolaires.

Le statut des accompagnants (AESH) devrait être sécurisé et une véritable formation dispensée. Les classes dans lesquelles sont scolarisés des élèves en situation de handicap ne devraient pas excéder 20 élèves et les élèves inscrits dans des dispositifs ULIS devraient être pris en compte dans les effectifs de classe en application du décret de la rentrée 2019

-Education prioritaire : la période de confinement et la reprise des cours, en dépit de l'investissement des enseignants et des collectivités locales, ont été particulièrement préjudiciables pour les élèves scolarisés en REP et en REP+. Les conditions de logement, le manque de ressources dans l'univers familial, l'absence de matériel ont eu des répercussions sur les apprentissages scolaires de ces élèves. Pour remobiliser les élèves et les équipes pédagogiques, des moyens supplémentaires devront être engagés, en particulier dans les classes charnières.

-Pour une parentalité reconnue et soutenue : les parents restent les premiers responsables de l'éducation de leur enfant. Pour cela ils doivent être conseillés, soutenus, reconnus et leur permettre de connaître et de comprendre les attendus de l'école pour qu'ils puissent aider leur enfant dans son parcours.

Donner à l'école les moyens de réussir sa mission

Tout n'est certes pas réductible à une question de moyens, mais sans moyens suffisants, c'est la meilleure façon de faire échouer les élèves, notamment ceux qui décrochent ou ont de réelles difficultés à suivre en classe.

-Premier degré : pour une réelle différenciation pédagogique : tous les enseignants constatent une accentuation de l'hétérogénéité entre élèves. La suite dépendra fortement de la manière dont les élèves ont pu être aidés et accompagnés durant les six derniers mois. Il conviendrait de faciliter la différenciation pédagogique au sein des classes.

Le gouvernement devrait relancer le dispositif « plus de maîtres que de classes » en ré-allouant une partie des moyens affectés aux classes dédoublées, ce qui permettrait de toucher un plus grand nombre d'écoles au bénéfice d'un plus grand nombre d'élèves –environ 6 fois plus–.

-Le second degré en souffrance : pour rappel, le gouvernement a fait voter la suppression de 440 emplois alors qu'il faudra accueillir 30 000 élèves supplémentaires dans le secondaire. Il conviendrait à l'inverse de donner des moyens au second degré et d'ouvrir des postes en conséquence aux concours de recrutement afin de pourvoir ces nouveaux postes.

-L'enseignement professionnel délaissé : la reprise des cours en lycées professionnels, qui scolarisent 643 800 jeunes, soit 40 % des lycéens en France, ne peut pas s'envisager à moyens constants. C'est « la première priorité » du ministre Blanquer, mais c'est là aussi où le taux de décrocheurs a été le plus important. Les enseignants demandent à juste titre un accroissement du

nombre de places dans les lycées professionnels et les Sections de Techniciens Supérieurs, pour permettre la poursuite ou la reprise de formation des jeunes dont le contrat d'apprentissage aura été rompu ou dont le projet d'insertion professionnelle est remis en cause par la situation économique dégradée

-Une orientation choisie et non subie pour tous les élèves

L'aide à l'orientation est aujourd'hui insuffisante, peu efficace, pénalisante pour les élèves issus de milieu modeste ; l'orientation est trop souvent vécue de façon négative par les jeunes et leurs familles. Il nous faut passer d'une logique de l'orientation par défaut à une logique de parcours éducatif et professionnel choisi, construit et accompagné, quel que soit son milieu social.

Les choix d'orientation sont aussi très souvent déterminés par les offres de formation à l'échelle d'un bassin. Plus l'offre est complète, cohérente, et plus le choix offert est réel. Si cette dernière dépend légalement de l'Etat, il est indispensable qu'une plus grande coopération se développe avec les collectivités territoriales qui ont en charge la construction, la rénovation, l'entretien et l'équipement des établissements scolaires .

Les communes, les départements et les régions doivent poursuivre leur rôle éducatif de plus en plus important en mettant en place des dispositifs visant à la réussite des élèves . Leur expérience dans le domaine périscolaire, notamment pour les communes ou les intercommunalités, ne peut-être qu'un atout. Pour autant, l'échelon le plus pertinent pour mettre en place une structure d'observation et d'évaluation des politiques éducatives territoriales est la région.

-Un parcours universitaire réussi

Le taux d'échec en première année universitaire est insupportable - plus de 50 % des étudiants échouent en première année de licence - et pénalise les étudiants des milieux les plus modestes. C'est pourquoi chaque étudiant doit se voir offrir la garantie d'être accompagné dans son parcours, de construire progressivement son projet et de bénéficier, durant ses études, d'une première expérience.

Il est nécessaire aussi de garantir l'accès aux formations en IUT aux jeunes issus des baccalauréats technologiques et professionnels. Cette filière sélective voit les élèves des baccalauréats généraux truster les places, à l'image des bacheliers scientifiques qui représentent 25% des effectifs.

De plus, un système d'allocations publiques remboursables sous conditions de revenu et sans intérêts à payer de la part de l'étudiant doit être mis en place afin de mettre un terme au caractère profondément inégalitaire des conditions de ressources des étudiants.

-Personnels de l'éducation : revaloriser les carrières et les salaires.

Plus que jamais, les enseignants ont besoin de travailler dans un environnement sécurisé et reconnaissant, à la hauteur de leur niveau de qualification et de leur responsabilité sociale. La revalorisation engagée depuis 2016 dans le Parcours Professionnel Carrière Rémunération doit être poursuivie. Les salaires doivent être revus à la hausse, non pas pour compenser les effets d'une réforme annoncée des retraites injuste, mais pour mieux apprécier leur travail et prendre en compte l'utilité sociale de leur métier.

La promesse d'une loi de programmation pluriannuelle sur la période 2022-2026 devra être tenue et le montant des enveloppes discuté avec les partenaires sociaux.

Il est urgent de revenir sur la part belle faite à la promotion de l'excellence pour quelques-uns au détriment des objectifs initiaux de transformation et de démocratisation de notre système éducatif.

Alors que l'actuel gouvernement a délibérément choisi la promotion de l'individualisme, du repli sur soi et du conservatisme au détriment de l'éducatif, de la solidarité et de la citoyenneté, nous, socialistes, réaffirmons que seule l'éducation permet à chaque individu de se construire et qu'à ce titre la nécessaire priorité à l'école passe par l'investissement dans la connaissance pour réhabiliter la promesse républicaine de démocratisation de la réussite scolaire.

C'est un enjeu mais surtout un défi : celui de garantir le droit à la réussite pour tous nos jeunes, quel que soit l'endroit où ils vivent, quel que soit le milieu d'où ils viennent, partout sur le territoire de la République.